

Relevé de conclusions :

1/ Sur l'actualité :

- Le discours du président de la République le 6 mai : attentes concernant le fonds festivals ; pour les intermittents, attentes de précisions sur la prolongation des droits acquis
- La mise en place du CTC le 4 mai avec la préfète et le président de la Région Grand Est donnera lieu à une organisation encore à déterminer.
- Le Business Act mis en œuvre parallèlement par la préfète et le président de Région Grand Est, permet une réflexion sur la relance économique dans tous les secteurs. Un GT intitulé Culture, filières créatives et développement est présidé par Mathieu Dussouillez. Les deux rapporteurs sont, pour la Région Pascal Mangin et pour l'Etat, Charles Desservy. Première réunion la semaine du 11 mai.
- La cellule festival de la DGCA fait des focus pour examiner les actions mises en œuvre dans les régions. Le Grand Est fait partie des trois premiers focus. Les deux inspectrices en charge de cette remontée, Anne-Claire Rocton et Sylvie Pébrier, seront présentes à la prochaine réunion du GT festivals.

2/ Sur le questionnaire :

- Les questions proposées sont listées par Frédéric Lapique, rencontrent l'assentiment des participants au GT qui s'engagent à le diffuser à leur réseau.
- Une ou deux questions ouvertes seront insérées dans le questionnaire, permettant d'ouvrir la réflexion et l'attention aux particularités (quelles idées pour un festival post-covid ? quelles actions possibles pouvant se perpétuer, y compris d'un point de vue économique ?).
- Le questionnaire sera lancé dans le courant de la semaine du 11 mai.

3/ Sur les festivals été et automne : quelles propositions concrètes pour un été où les gens ne bougeront pas ?

- Responsabilité des lieux et des festivals envers les artistes et les publics : prioriser, inventer de nouvelles façons de faire, réinterroger le rapport production/diffusion, lancer des projets de création à mettre en œuvre à l'automne, ainsi que des projets discographiques ; interrogation sur les transformations économiques et la viabilité (une reprogrammation a minima est-elle possible ?) ; adaptation : plateaux simples, programmation locale (ou française), travail sur un tiers de jauge des salles (réflexion des grandes salles pour limiter les dégâts en termes de billetterie, ouvrir en dégradé ou rester fermé ?) ; réinvention des petites formes pour tout public, gratuité, installation dans la durée (séries), résidences ; tout devient plus lent, une sorte de relation douce est à imaginer avec les spectateurs ;
- Responsabilité des artistes : devront eux aussi s'adapter (non seulement utilité sociale, seront forcés de propositions, y compris en cassant les codes), crainte de voir le format des créations et des représentations à un format imposé par les normes et le contexte ;
- Attente de la fin du mois de mai pour avoir une vision claire des réouvertures possibles (notamment locaux de répétitions) ; attentes fortes sur l'aspect sanitaire ; conseils en prévention attendus : Réditec travaille avec le CMB (centre médical de la bourse) et l'ARACT : une inertie plus grande est à anticiper, alternance des groupes devient complexe, à travailler avec les programmeurs (musiques actuelles notamment) / comment rouvrir les lieux de répétitions, et à quel coût ? en septembre, quelles mesures pour l'accueil ; au-delà du système D que chacun met en œuvre, trouver le moyen d'attirer les publics tout en filtrant ;
- Inquiétude sur les moyens dédiés à la culture par les collectivités en 2021 ; quid des économies réalisées suite à l'annulation d'Avignon ? de quelle façon la Région envisage-t-elle de redéployer ces sommes ? il s'agira d'identifier des leviers dans le cadre d'un plan de relance
- Différences entre secteurs : certains sont contraints par la billetterie ; ce n'est pas le cas pour le cirque où de très nombreuses dates sont posées à l'automne, l'enjeu étant de jouer, y compris face à un public clairsemé : à l'instar des danseurs, les circaciens ont besoin de travailler leur corps au quotidien. Bien entendu, se pose la question de normes sanitaires complexes (examinées actuellement par une commission nationale danse et cirque) ;

- La rue est extrêmement touchée, y compris psychologiquement : sentiment d'inutilité (l'idée actuelle est de « faire bien ou ne pas faire du tout »), même si les propositions d'accompagnement de la Région pour l'été pourraient être intéressantes, cela suppose de clarifier les contraintes ;
- Les prestataires locaux auront une partie de la solution : comment les sonder ? Par le Business act ?

Conclusion

Dans un cadre budgétaire et face à des normes sanitaires s'annonçant serrées, les festivals, les lieux et les artistes sont en train d'apprendre à travailler dans un environnement contraignant : cela nécessite de réinterroger les processus de création et le rapport au public. Il faudra faire remonter les initiatives, les idées, pour permettre une offre culturelle malgré la contrainte. Demande est faite qu'un CCC du Grand Est puisse se réunir pour affronter dans un format plus large l'ensemble des questions posées dans ce GT et celui sur les lieux et les équipes.

Prochain rendez-vous le 14 mai à 11h30.